

Rade de Toulon : les résultats et activités des ports à la hausse

Economie - Publié le 28 mars 2024 à 08h38, par Johanna Olibe

Avec une augmentation du chiffre d'affaires de 8 % pour la plaisance et 6 % pour le commerce, 2023 s'achève sur une note de croissance pour les ports de la rade de Toulon a fait savoir la Chambre de commerce et d'industrie du Var.



Vue sur le port de Toulon et la Seyne-sur-Mer. ((Crédit : Shutterstock))

Plaisance

Le bilan que dresse la Chambre de commerce et d'industrie du Var (CCIV) pour 2023 relève une hausse de l'activité, notamment sur les plaisanciers en escale, qui se traduit par **une hausse globale de +8 % du chiffre d'affaires sur les ports de Saint-Mandrier, La Seyne-sur-Mer et Toulon.**

"Un niveau d'activité que les ports de plaisance n'avaient jamais connue, selon la CCIV. Des résultats que l'on doit en grande partie à la capacité des ports de la rade de Toulon à appliquer une gestion optimisée du plan d'eau et également à fidéliser leur clientèle ", explique-t-elle dans son dossier de presse concernant ses activités 2023.

- **100% de certifications environnementales** : L'ensemble des 5 ports de plaisance gérés par la CCIV ont confirmé ou maintenu leurs certifications Afnor ISO 14001 sur la dizaine de ports de plaisance certifiés en France, et " ports propres actifs en biodiversité " sur les 53 ports certifiés en France qui compte 473 ports maritimes.

- **Sûreté-sécurité** : Dans la continuité des quatre années précédentes, l'effort engagé sur la sûreté et la sécurité des biens et des personnes a été maintenu avec un **renforcement des rondes d'agents de sécurité**, des actions de sensibilisation des plaisanciers, des installations sécurisées et surveillées H24, 7/7 jours en temps réel, avec aucun incident à déplorer en 2023. Partenaire des autorités, la CCIV s'est vu confier avec succès **le pilotage du projet de contrôle aux frontières** (espaces hors Schengen) pour les infrastructures de plaisance.
- **Satisfaction et qualité de service** : 2023 marque une hausse significative de la satisfaction client et de la qualité de service. Un taux de 96 % de satisfaction a en effet été enregistré concernant le port de façon globale, dont 64 % de très satisfaits. Quant à l'accueil et la disponibilité des équipes, on est à 99% de satisfaction.
- **Innovation de service** : La CCIV et l'UCPA ont mis en place l'année dernière un partenariat inédit destiné à accompagner les plaisanciers dans les bonnes pratiques nautiques. Un premier cycle d'ateliers a rassemblé plusieurs dizaine de participants toulonnais.
- **Investissements** : En dépit de la fin de sa concession plaisance, la CCIV a maintenu son programme de travaux et a livré la réhabilitation de l'aire de carénage traditionnelle de Saint-Mandrier et le renforcement des enrochements de la digue Est de Saint-Louis-du-Mourillon.

Toulon Provence Méditerranée : vers un meilleur accueil des plaisanciers

Commerce (fret, ferry, croisières...)

Avec les acteurs de place portuaires, la CCIV a intensifié dès 2022 les efforts commerciaux pour diversifier les trafics dans un objectifs de **pérenniser les emplois**. Malgré la baisse de 13 % en nombre de passagers de l'activité ferry, **la CCIV affiche une croissance de près de 6 %** sur la concession commerce.

Portée par l'import-export de véhicules neufs et une hausse de l'activité vrac pour le compte des acteurs économiques régionaux, **le fret a augmenté de 23%**.

- **Dynamique commerciale** : Afin de faire connaître les atouts des ports de la rade de Toulon sur les marchés du fret et de la croisière, les équipes de la direction des ports de la CCIV se sont rendues à huit salons professionnels nationaux et internationaux accompagnées des acteurs de la place portuaire. La reconduite en 2023 de l'opération de promotion du terminal fret multimodal de Brégaillon auprès de ses marchés, le "business maritime day" a conquis le 5 décembre plus de **100 prescripteurs et entreprises ciblées**.
- **Qualité de Service** : Les enquêtes de satisfaction indiquent que **90 % des croisiéristes et 97 % des passagers ferries recommandent Toulon**.
- **Sûreté-sécurité** : Avec la réactivation du plan Vigipirate à l'échelle nationale, l'accent a été mis en 2023 sur le renforcement des plans de sûreté-sécurité. Afin de garantir un niveau de sûreté exemplaire, la CCIV a fait le choix depuis plusieurs années d'internaliser ces compétences. Les 39 agents agréés ont procédé à **un million et demi de contrôles de sûreté des passagers**. Le plan d'action a été complété par le déploiement d'un **détecteur d'explosif portable** et plusieurs opérations conjointes organisées avec les services de l'État. Enfin, marqueur fort du niveau de sûreté, l'audit sûreté du terminal croisière de la Seyne-sur-Mer a conclu à un « zéro non-conformité ».
- **Multimodalité** : Début février, le terminal fret de Brégaillon à La Seyne-sur-Mer a accueilli 15 trains de marchandises, dont certains pour le ministère des Armées, ce qui confirme la **remise en service des dessertes ferroviaires** du terminal. Des études sur d'autres chargements

sont en cours.

- **Opérations XXL** : Le terminal quai lourd industriel de Brégaillon a accueilli jusqu'à l'été le montage par l'entreprise Fayat de l'imposante grue 103P de 51 mètres de hauteur destinée à la base navale. Avec sa capacité de 40T/m², c'est l'un des seuls quais lourds de Méditerranée. Il fera l'objet de travaux de renforcement en fin d'année.

2024 : De nouvelles perspectives

Pour sa stratégie portuaire 2024, dans la continuité d'une politique d'optimisation économique, la CCIV actionne trois axes essentiels pour stimuler et ancrer ses activités.

- Elle ambitionne de **diversifier et sécuriser son modèle économique** par l'élargissement de la clientèle.
- Envisage un **vaste programme d'investissements** qui viendra supporter la performance globale, en mettant un accent particulier sur la sécurité et l'adoption de pratiques écologiques innovantes visant une meilleure intégration du port dans son territoire dans la droite ligne des ambitions de la Métropole TPM.
- Enfin, de **porter une stratégie engagée** pour une qualité opérationnelle et de service exemplaire.

Une nouvelle capitainerie pour le port de Toulon - La Seyne-Brégaillon

Toulon : Vers le port le plus propre de Méditerranée ?

Alors que les accords de la COP28 appelaient fin 2023 à la **réduction progressive des énergies fossiles**, la CCI du Var souhaite consolider sa stratégie de transition énergétique. Ses activités portuaires vont donc s'inscrire dans un programme d'innovations dans la même veine de la politique régionale « une COP d'avance » visant à faire de Paca une région exemplaire en matière d'environnement.

Les Ports Rade de Toulon portent en effet l'ambition de la Métropole TPM de faire de « Toulon le port le plus propre de Méditerranée » en matière de transport de passagers ou de marchandises. La stratégie visera à **gommer les nuisances liées à l'activité maritime par le déploiement d'une combinaison d'innovations** portant sur les nouvelles énergies : le smart port, les pollutions sonore et atmosphérique, la maîtrise des ressources.

Pour ce faire, la CCIV devra **aller chercher des financements européens** via le programme Interreg-Marittimo. En 2023, 3M€ lui ont été attribués pour 9 projets, dont 4 liés directement à l'innovation portuaire.

Le programme Amiral Greenbay

Aligné à la politique régionale "une COP d'avance" pour concilier économie maritime et environnement, l'objectif du programme Greenbay est de **faire entrer les ports de commerce dans une démarche "0 impact environnemental"**. Forte de son succès dans le déploiement de la certification "ports propres" dans les ports de plaisance, pour laquelle il n'existe pas d'équivalence connue pour les ports de commerce au niveau européen, la CCIV engage la déclinaison de cette certification avec le soutien de l'Europe, en partenariat avec la Région Paca, l'Afnor, l'Ifremer, la CCI

Corse, les Ports de Livourne et de la Spezia, pour créer une nouvelle norme environnementale "ports propres" spécifique aux terminaux à passagers.

Ce projet répond aux objectifs de la politique environnementale des ports de commerce de la CCIV, des ambitions environnementales de la Métropole TPM et du point 13 de la Charte croisière durable Méditerranée. Il couvre un large prisme tel que la **pollution de l'air, la transition énergétique, la maîtrise des ressources, la qualité de l'eau, le tri des déchets ou encore les nuisances sonores**. Les études démarrent cette année, les premières actions seront initiées sur le terminal passagers pilote Toulon Côte d'Azur, pour être ensuite déployées sur d'autres ports.

- Budget 1M€, financé à 80% par l'Europe.
- Partenaires : l'AFNOR, Ifremer et Région Paca
- Partenaires opérationnels : CCI Corse, ADSP MTS (Port de Livourne), AdSPMLOr (Port de la Spezia)

Innovations pour un dispositif de décarbonisation avec l'hydrogène vert

Investie dans le déploiement d'un écosystème hydrogène régional avec la création du programme Hynovar, la CCIV stimule depuis 2016 les innovations autour de l'hydrogène décarboné et contribue à la mise en relation entre acteurs pouvant **structurer une filière à l'échelle de la région**

et faire émerger des projets concrets, comme le projet Sunrhysé qui vise à créer une unité de production d'hydrogène sur le plateau de Signes.

Précurseur pour certaines solutions de décarbonation des activités, et en complément des travaux d'électrification des quais portés par la Métropole, la CCIV engage dès à présent la rade de Toulon dans une véritable **stratégie portuaire décarbonée** en faveur de l'innovation et des applications liées à l'hydrogène vert au sein de ses installations.

Standbhy, une première dans les ports français

Standbhy, lancé par la CCIV, est le projet de connexion électrique des navires à quai via un groupe électrogène mobile fonctionnant à l'hydrogène décarboné sur le terminal portuaire de Brégaillon à La Seyne-sur-Mer. L'objectif est identique à celui du projet Cenaq : permettre aux navires de couper leurs moteurs lorsqu'ils sont à quai, en version solution mobile pour les terminaux isolés à marchandises ou passagers.

Budget : 1,1 M€, 800 000€ financés par la Région Sud

Hynomed, développer des stations de production et de distribution d'hydrogène

La société Hynomed, créée en 2020, regroupe Engie, la CCIV et la Caisse des dépôts. Après avoir remporté un appel à projet de l'Ademe sur les écosystèmes hydrogène, Hynomed prépare l'implantation d'une station de distribution d'hydrogène sur le terminal fret de Brégaillon. Avec une capacité de 400 kg / jour, elle permettra d'avitailier les mobilités maritime et terrestre d'ici 2025.

Budget : 4 M€ : Engie, CCIV, Caisse des dépôts. 2M€ subventionnés par la Région Paca et l'Ademe.

H2move, un écosystème hydrogène transfrontalier entre la France et l'Italie

H2move, intitulé "Hydrogène pour une mobilité verte et durable", initié par la CCIV vise à établir les fondements d'une vallée de l'hydrogène à l'échelle transfrontalière, grâce à la conduite d'études permettant de faire émerger des scénarios à court, moyen et long termes pour des prises de décision dès 2027.

Budget : 4,2 M€, 80% financé par l'Europe.

Le ferroviaire décarboné, partenariat avec l'École nationale supérieure Mines Paris

La CCIV a commandité une étude portant sur l'évaluation de la possibilité de déploiement d'infrastructures de recharge pour des engins ferroviaires à batterie ou hydrogène dans un terminal portuaire (terminal fret de Brégaillon).

HYvar, la formation des porteurs de projets hydrogène

Par l'intermédiaire de son organisme Capforma, la CCIV propose des formations exclusives « prêtes à acquérir » ou sur-mesure aux acteurs désirant développer des activités et projets hydrogène. Cette formation regroupe trois acteurs publics et privés, complémentaires et reconnus pour leur expertise : CHABAS H2, H24 Project et CCI du Var. Au programme : les fondamentaux hydrogène, la sécurité-réglementation, la gestion de projets hydrogène, les usages stationnaires et la mobilité hydrogène.

Contact CAPFORMA : 04 94 22 81 40.

Renewport, vers des ports pôles d'énergie propre

- **Renewport** soutient la transition des ports méditerranéens vers l'usage des **énergies renouvelables** pour en faire des producteurs d'énergies vertes. Budget : 3 M€, financé à 80 % par l'Europe.
- **Cluster** vise à réaliser trois actions pour **réduire concrètement les nuisances sonores** sur le port de Toulon : remplacement des hauts parleurs, installation de capteurs pour la détection du bruit et de supports élastiques permettant de diminuer les bruits des véhicules empruntant la rampe des navires. Budget : 1,7 M€, financé à 80 % par l'Europe.
- **Easy2log** imagine des moyens plus efficaces pour transporter et stocker les marchandises dans les régions transfrontalières, grâce au développement de services digitaux intelligents et respectueux de l'environnement. Dans le cadre de ce projet, les ports rade de Toulon se feront « **port laboratoire** » dès 2024 en testant en conditions réelles de l'imagerie issue de drones aériens autonomes 4G/5G pilotés par une plateforme logicielle unique en son genre. Cette technologie d'intelligence artificielle viendra compléter les opérations à terre conduites par les équipes portuaires pour les usages de sécurité, sûreté, d'exploitation comme le comptage des véhicules neufs.
Budget : 2M€, financé à 80% par l'Europe.